

MÉTIERS DES VÉHICULES MOTORISÉS

BAC PRO

MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION A

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Léonce Vieljeux 118 Rue des Gonthières,
17026 La Rochelle
Tel : 05 46 34 79 32
Contact : Béatrice BAUDY - beatrice.baudy@cfa-acad-poitiers.fr

LE MÉTIER

L'option voitures particulières forme des techniciens d'atelier qui assurent l'entretien et la réparation des automobiles. Au cours de sa formation, le futur technicien acquiert des connaissances en mécanique, hydraulique, électricité, pneumatique et électronique nécessaires pour effectuer la maintenance et les réparations en conformité avec les cahiers des charges fournis par les constructeurs. Ce technicien d'atelier peut travailler dans le réseau après-vente des réseaux constructeurs (succursales, concessionnaires, agents), dans l'atelier de maintenance d'entreprises de transport qui traitent des véhicules toutes marques ou d'une administration, dans un garage indépendant ou pour une flotte de véhicules.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser les réparations et/ou les entretiens des voitures.
- Effectuer les révisions et les contrôles périodiques des véhicules.
- Accueillir et conseiller la clientèle.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Mécanicien spécialiste automobile
- Electricien spécialiste automobile
- Technicien confirmé automobile

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé une Seconde, Première ou être titulaire d'une certification de niveau 3 (CAP, Titre Professionnel).
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 5 à 6 périodes de 2 à 7 semaines en centre de formation, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400 h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP19117

Date d'enregistrement de la certification : Arrêté du 19 mars 2014

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS, par exemple BTS Maintenance des Véhicules, Option A : Voitures Particulières.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 7817€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 62,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 38,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

